



Ville de Neuchâtel

Seconde projection annuelle des comptes 2009

La première projection est confirmée

La projection des comptes basée sur les charges et les revenus comptabilisés au 31 août 2009 confirme celle réalisée au mois de juin.

Cette deuxième estimation des comptes 2009 montre un résultat proche de l'équilibre, soit un déficit de 447'900 francs, alors que le déficit budgété est de 7,3 millions de francs. L'amélioration par rapport au budget est donc de plus de 6,9 millions de francs. Elle est due principalement à une hausse importante du produit des impôts (8,1 millions de francs) et plus particulièrement de l'impôt sur les personnes morales (7,9 millions de francs). Des entreprises de la ville ont encore pu dégager des bénéfices exceptionnels en 2008. Elles ont ainsi versé des montants très importants au 31 mars dernier en prévision de leur taxation. Le phénomène est évidemment lié à l'avant-crise et aucune conclusion ne peut en être tirée en ce qui concerne la situation financière de la Ville à plus long terme.

L'amélioration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait être compensée presque totalement par la baisse de 1 million de francs de l'impôt sur la fortune.

L'amélioration au chapitre des intérêts passifs (-1,1 million de francs) est confirmée. Il en va de même des charges de personnel (-1,8 million de francs). Il y a deux explications principales à cet égard : d'une part, quelques départs n'ont pas été repourvus immédiatement, d'autre part et surtout, le Conseil communal s'est attelé – en général à l'occasion de départs à la retraite – à des restructurations de ses services dans le sens d'une efficacité accrue.

Les principales aggravations touchent les subventions accordées (1,3 million de francs) :

- plus 200'000 francs pour l'aide sociale,
- plus 615'000 francs pour la part aux mesures d'intégration

professionnelles suite à la décision du Grand Conseil de doter ce fonds de 10 millions supplémentaires en 2009 (5 millions de francs versés par l'Etat et 5 millions de francs par les communes),

- plus 120'000 francs pour la participation aux allocations familiales des personnes sans emploi non prévue au budget 2009 (report de charges – un de plus – du canton sur les communes),
- plus 209'000 francs pour la part à l'accueil de la petite enfance.

Les biens, services et marchandises sont supérieurs au budget de 2,1 millions de francs, dont près de 1 million de francs à la Voirie à la suite des intempéries du début de l'année et 415'000 francs pour des charges courantes supplémentaires sur les immeubles.

Neuchâtel, le 28 septembre 2009

LE CONSEIL COMMUNAL

Ecarts par nature

(- = amélior. / + = aggrav.)	Estimations 2009	Budget 2009	Ecart	En %
CHARGES				
Charges de personnel	94'791'000	96'617'900	-1'826'900	-1.9%
Biens, services et march.	49'972'200	47'889'600	2'082'600	4.3%
Intérêts passifs	16'027'000	17'129'800	-1'102'800	-6.4%
Amortissements	17'654'400	17'332'700	321'700	1.9%
Dédommag. à collectivités publ.	12'782'500	13'013'400	-230'900	-1.8%
Subventions accordées	36'032'400	34'686'100	1'346'300	3.9%
Attrib. aux financ. spéciaux	1'033'400	959'000	74'400	7.8%
Autres charges	25'465'500	25'841'500	-376'000	-1.5%
Total	253'758'400	253'470'000	288'400	
REVENUS				
Impôts	-135'058'400	-126'964'000	-8'094'400	6.4%
Revenus des biens	-25'371'800	-25'381'000	9'200	0.0%
Contributions	-47'020'600	-46'917'800	-102'800	0.2%
Dédommag. de collectivités publ.	-5'824'400	-5'965'600	141'200	-2.4%
Subventions acquises	-10'566'400	-10'492'200	-74'200	0.7%
Prél. aux financ. spéciaux	-1'523'400	-1'848'500	325'100	-17.6%
Autres revenus	-27'945'500	-28'524'400	578'900	-2.0%
Total	-253'310'500	-246'093'500	-7'217'000	
EXCEDENT DE L'EXERCICE	447'900	7'376'500	-6'928'600	